

Résolution du 26 juin 2017 de Mme et MM. Sylvain Thévoz, Ulrich Jotterand, Brigitte Studer, Gazi Sahin, Grégoire Carasso et Emmanuel Deonna: «Appel à la Turquie pour la libération de Taner Kiliç!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2017)

RÉSOLUTION

Taner Kiliç, président d'Amnesty International Turquie, a été placé en détention le 6 juin avec d'autres avocats, puis inculqué le 9 juin 2017. Son inculpation constitue une preuve supplémentaire de la manière arbitraire et généralisée dont la répression est menée par les autorités turques depuis la tentative de coup d'Etat.

Considérant:

- la parodie de justice dont a été victime Taner Kiliç qui témoigne de l'impact arbitraire de la répression consécutive à la tentative de coup d'Etat de juillet 2016;
- le fait que Taner Kiliç est un défenseur des droits humains engagé et fidèle à ses principes, que les accusations portées à son encontre sont totalement infondées;
- l'ampleur et le caractère arbitraire des poursuites que lance le gouvernement turc contre ses ennemis et détracteurs présumés;
- l'appel d'Amnesty International à tous ceux qui, en Turquie et dans le monde, se préoccupent des droits fondamentaux pour prendre la défense de ce militant courageux qui consacre sa vie et sacrifie aujourd'hui sa liberté à leur cause;
- le rôle central de la Ville de Genève, «capitale des droits humains», dans la défense des droits humains et des personnes dont ces droits sont bafoués dans le monde,

le Conseil municipal de la Ville de Genève demande aux autorités turques de libérer immédiatement Taner Kiliç et d'abandonner toutes les charges contre lui.